

# **PROJET**

## **AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES**

### **NOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE LA PERSONNE PUBLIQUE :**

La COMMUNE DE MANOSQUE, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département des Alpes de Haute Provence, dont l'adresse de l'hôtel de ville est à MANOSQUE (04100), identifiée au SIREN sous le numéro 210401121.

**OBJET DE LA CONSULTATION :** Convention d'occupation temporaire de terrains à usage d'oliveraies situés à Manosque et divisés en 3 lots, en vue de leur exploitation.

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :** La commune de Manosque possède une oliveraie sur ses terrains communaux, sur le site du Mont d'Or et de Toutes Aures constituée de 495 oliviers. La commune de Manosque souhaite faire entretenir et exploiter cette oliveraie afin de développer la capacité productive des oliviers. L'oliveraie est divisée en 3 lots :

- Lot 1 (cf le plan de situation): site du Mont d'Or avec 131 oliviers
- Lot 2 (cf le plan de situation) : site du Mont d'Or avec 123 oliviers
- Lot 3 (cf le plan de situation): site de Toutes Aures avec 206 oliviers

**DUREE DE LA CONVENTION TEMPORAIRE PRECAIRE ET REVOCABLE:** Durée de 5 ans

**MODALITÉS :** Appel à candidature.

### **JUSTIFICATIFS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT :**

Liste des documents administratifs et attestations fiscales et sociales.

Une lettre de motivation indiquant les capacités et la volonté du candidat à entretenir et exploiter l'oliveraie.

Liste des documents pouvant attester son expérience,

Tous documents prouvant les capacités et qualités du candidat : attestation de propriété, photos, relevé MSA....

Si groupement de candidats, la commune demande un mandataire solidaire

### **CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES :**

1er critère : les capacités professionnelles, l'aptitude à assurer les prestations, les qualifications professionnelles. Il est demandé de justifier d'une expérience dans l'exercice d'une activité de même nature par une note sur l'expérience acquise par le candidat dans le domaine d'exploitation de même nature.

À la convenance du candidat, celui-ci pourra fournir tout document complémentaire permettant d'apprécier ses capacités professionnelles, ses moyens, ses garanties financières et l'aptitude à assurer les prestations.

2ème critère : une contrepartie financière est prévue dans la convention. Le candidat pourra proposer un pourcentage supérieur et sera noté la dessus. Ce pourcentage deviendra contractuel.

A l'issue de la sélection, la commune pourra procéder à une audition des candidats en vue de déterminer les candidats bénéficiaires. Cette audition aura lieu le **13 ou 14 décembre 2018**.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 10 décembre 2018** (le cachet de la poste faisant foi)

**ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES CANDIDATURES PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES :**

Mairie de Manosque

Place de l'Hôtel de ville - BP 107

04101 Manosque CEDEX

**TOUS RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PEUVENT ÊTRE OBTENUS :**

Pour tout renseignement, adresser sa demande à l'adresse ci-dessous.

M. le Maire - Service Juridique - Place de l'Hôtel de ville - BP 107 - 04101 Manosque CEDEX,

ou par demande par courrier électronique, à l'adresse suivante : [jblancmauduit@dlva.fr](mailto:jblancmauduit@dlva.fr)

**TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET TECHNIQUES :**

Pour tout renseignement, adresser sa demande à l'adresse ci-dessous.

M. le Maire - Service Environnement – Place de l'Hôtel de ville - BP 107 - 04101 Manosque CEDEX,

ou par demande par courrier électronique, à l'adresse suivante : [maudibert@dlva.fr](mailto:maudibert@dlva.fr)

Pour un rendez-vous pour la visite des lieux : contacter le Service Environnement situé au Centre Technique Municipal – ZI Saint Maurice – Boulevard Saint Maurice - 04100 Manosque

Au 04.92.70.35.89